

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

AMI N° 104.112 SEP 2019

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES PLANS D'EAU DU SUD-BENIN

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés Public n° 0073/PRMP/MCVDD/S-PRMP du 22 janvier 2019 publié sur le portail web des marchés publics www.marches-publics.bj.
2. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (Direction Générale de l'Environnement et du Climat) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2019, des fonds, afin de financer le Projet de Gestion de l'Environnement Durable (PGED) , et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour l'élaboration de la cartographie des plans d'eau du Sud-Bénin qui sera conclu à cet effet.
3. Les prestations comprennent :
 - la réalisation de l'état des lieux des plans d'eau du Sud-Bénin ;
 - la description des régimes hydrologiques ;
 - l'établissement des niveaux de vulnérabilité des plans d'eau du Sud-Bénin ;
 - la proposition des plans de surveillance environnementale ;
 - l'élaboration de la carte des plans d'eau du Sud-Bénin ,
 - l'organisation des différents ateliers de pré-validation et de validation nationale des documents.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15

pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des candidats d'*au moins trois (03) et au plus sept (07)* présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité technique -coût)*.

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

| Critères | Nom du Candidat | Notation sur barème 1, 2, 3, 4, 5 ou Explication | Note pondérée pour le critère |
|---|-----------------|---|-------------------------------|
| 1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations | | - l'élaboration de la cartographie quinze (15) points. | 15 |
| 2. Nombre d'années d'expériences | | - Année de création et d'activités supérieure ou égale \geq à 10 ans : dix (10) points ; - Année de création et d'activité comprise entre 5 et 10 ans : six (6) points ; - Année de création et d'activité inférieure $<$ à 5 ans: cinq (5) points. | 10 |
| 3. Qualifications des candidats dans le domaine des prestations | | - Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la cartographie ; douze (12) points - Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans le domaine de l'élaboration de la cartographie des plans d'eau ; dix-huit (18) points. | 30 |
| 4. Organisation technique et managériale du cabinet | | - Organigramme : deux (2) points ; - Liste du personnel : un (1) point ; - Liste du matériel : un (1) point ; | 10 |

| | | | |
|---|--|---|------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Preuve d'existence légale du cabinet : deux (2) points ; - Liste des références techniques : deux (2) points ; - Moyen matériel : deux (2) points. | |
| 5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels | | <p>Le cabinet devra disposer du personnel minimal suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un ingénieur (BAC+5) en environnement ou en gestion de la qualité des eaux, avoir réalisé au moins deux missions dans le domaine des études dans l'évaluation de la qualité des ressources en eaux vingt (20) points. - Un ingénieur (BAC+5) spécialiste en Géosciences, cartographie ou système d'information géographique et avoir réalisé au moins une mission de réalisation des cartes de vulnérabilité des secteurs connexes à l'environnement et au développement durable (ressources en eaux, énergies, santé) quinze (15) points. | 35 |
| TOTAL | | | 100 |

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points sur 100 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieure à sept (07).

En cas d'égalité, le candidat qui aura cumulé plus d'expériences dans des missions similaires sera retenu.

- 6 . Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la PRMP, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable sis au 3ème

étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCFDD), bureau 306, 01 Boîte postale : 3502-3621 Cotonou. Tél. : (229) 21 31 81 45 email: prmp_mcvdd@cadredevie.bj

- 7 Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de demande de cotation complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou tel : 21 31 55 08 Bureau N° 306 bâtiment principal R+5, de 08h 00 à 12h 30 et de 15h 00 à 18h30 tous les jours ouvrables à compter du 15 septembre 2019
- 8 Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au 3^{ème} étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable bureau N° 315 bâtiment principal R+5 au plus tard le 23 septembre 2019 à 10 heures précises (heures locales). Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable), à 10 heures 30 minutes (Heures locales).
- 9 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date limite de soumission.

AVIS A LAUGER
MCFDD/PRMP 10000



Cotonou, le 12/09/2019

Élore TSAWLASSOU CODJO

Personne Responsable des Marchés Publics